



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Mardi 4 novembre 2014

Communiqué N°90 : HALTE à la « triple peine » - Relaxe pour Eric Chapel.

Eric Chapel est un militant connu dans le petit-monde antiprohibitionniste, au sein des diverses associations qui oeuvrent pour mettre fin à la « guerre à la drogue », une guerre menée contre les usagers de drogues illicites. Cette politique de prohibition a des conséquences négatives tant sur le plan de la santé humaine que pour l'ensemble de la société. Eric Chapel en sait quelque chose, lui qui a déjà été de multiples fois poursuivi, et pas seulement pour simple « usage et détention de stupéfiants ».

Eric Chapel est l'un des pionniers en France du développement de la culture cannabique, démontrant qu'il était à la fois possible de mener des actions citoyennes tout en faisant du commerce, par l'ouverture du premier « growshop » militant, Chanvre et Cie, à Montreuil-sous-bois (93). Depuis, il fait figure de propagateur de l'autonomie des consommateurs face à la répression des usagers, notamment grâce aux salons du chanvre et des écotechnologies dont il a été l'organisateur à Paris.

Atteint par la maladie et en proie à quelques difficultés, Eric Chapel vit depuis plusieurs années à la campagne, loin des agressions quotidiennes de la vie urbaine, et pour mieux profiter de son temps dans une activité de jardinage propice à satisfaire ses besoins et calmer ses angoisses.

Contexte

Cultivateur de chanvre aux fins thérapeutiques pour tout à la fois en connaître la qualité et s'épargner le recours au marché noir, Eric Chapel est victime de la « triple peine ».

- Suscitant la convoitise et attirant les mauvais regards, il se fait voler à son domicile ses plantes.
- Les pouvoirs publics (gendarmerie) confisquent son matériel de culture -parfaitement légal- et le poursuivent pour culture de cannabis « sans autorisation administrative ».
- Outre ses besoins thérapeutiques gravement menacés par la situation, Eric Chapel est aujourd'hui poursuivi devant le tribunal correctionnel d'Angers pour avoir voulu, à l'origine, déposer plainte contre les voleurs de ses plantes faisant office de « médicaments ».

Face à la barre, le 10 novembre.

Déjà victime d'une « triple peine », le cas d'Eric Chapel rappelle qu'en vertu de l'Art. 122-7 du Code Pénal « *N'est pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace* ».

- Alors en situation de récidive, faut-il condamner Eric Chapel et lui infliger une « quadruple peine » ?
- Doit-il aller en prison pour la culture de plantes aux fins thérapeutiques, dont l'entourage familial comme médical s'accorde à reconnaître les effets bénéfiques et positifs sur la vie d'Eric Chapel ?

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

HALTE à la « triple peine des usagers du cannabis »

Relaxe pour Eric Chapel

Tous à Angers, le 10 – 11 novembre 2014 pour soutenir Eric Chapel « victime de la triple peine » et célébrer « l'armistice de la sale guerre aux utilisateurs des fleurs de chanvre ».

Le 10 novembre de 13h à 17h : Avec la délégation qui accompagnera Eric Chapel lors de son procès, toutes et tous pour un rassemblement solidaire à caractère festif et associatif sur la place face au Palais de justice d'Angers.

Programme :

13h : Rassemblement de solidarité avec Eric Chapel « contre la triple peine »

14h – 16 h : Assemblée populaire « Contre la triple peine aux usagers de cannabis - Rencontres nationales des utilisateurs de chanvre libres»

A 16h20 : Flash mob « Army stick » tous avec un cône blanc à la main (simple feuille A4 vierge rouler en forme de cône et portée à bout de bras droit en l'air).

Fin de la manifestation publique à 17h

Et partir de 18h, le 10 novembre : **confirmer votre présence sur la Place Leclerc Lundi ou téléphonez au 07 51 35 02 34 pour vous inscrire.**

« Rencontres d'Angers : cannabis, non assistance à personne en danger ? »

Repas convivial et soirée « présentation » : tour d'horizon des motivations personnelles.

« Panorama des avancées législatives dans le monde en matière de cannabis » ; Quelles alternatives à la guerre aux drogues en France ? Quelles actions futures pour signer la paix ? »

Le 11 novembre à 16h20 : Déclaration de l'Armistice de la sale guerre aux utilisateurs des fleurs de chanvre.

Pour se joindre au mouvement et s'informer :

Page facebook : <https://www.facebook.com/doublepeine/info>

Toutes et tous à Angers aux côtés d'Eric Chapel pour obtenir sa relaxe !

Contact Presse : Farid Ghehiouèche / Skype : farid3h ; Phone : 0751 350 234

[Maintenant, je rejoins le collectif Cannabis Sans Frontières pour l'alternative écologique dans un Mouvement pour les Libertés.](#)

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>